

technicolor



Technicolor : Information au marché

Paris (France), 6 novembre 2014 – Technicolor (Euronext Paris : TCH ; OTCQX : TCLRY) a décidé d'assigner Vector Capital auprès du Tribunal de commerce de Nanterre en vue d'obtenir la résiliation judiciaire de l'accord de gouvernance signé entre la société et des entités du groupe Vector Capital en juillet 2012.